

L'OFPPT ET LE GROUPE TGCC S'ASSOCIENT POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DU BTP

L'OFPPT et le Groupe Travaux Généraux de Construction de Casablanca (TGCC) ont procédé, le mardi 14 juillet 2026 à la Cité des Métiers et des Compétences de Casablanca-Settat, à la signature d'une convention cadre de partenariat visant à accompagner la dynamique de développement du secteur du Bâtiment et Travaux Publics au Maroc, à travers la formation et le renforcement des compétences professionnelles dans ce secteur stratégique en adéquation avec les exigences des grands chantiers structurants du Royaume.

La convention a été paraphée par Madame Loubna Tricha, Directrice Générale de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), et Madame Meryem NAZIH CHERKAOUI, Directrice du Pôle Affaires Générales du Groupe TGCC, en présence de représentants des deux institutions.

À cette occasion, Madame Loubna TRICHA s'est félicitée de ce partenariat, qui permettra de conjuguer les expertises de l'OFPPT et du Groupe TGCC afin d'accompagner les mutations du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et de répondre aux besoins croissants des entreprises en compétences qualifiées. Et d'ajouter : *« Fruit d'une ambition commune de renforcer les synergies entre la formation professionnelle et le marché de l'emploi du secteur BTP, ce partenariat traduit la volonté partagée de l'OFPPT et de TGCC de consolider un écosystème national performant, innovant et en phase avec les mutations du secteur. À travers cette collaboration, les deux institutions œuvrent à rapprocher davantage les dispositifs de formation des réalités du terrain, afin de contribuer au développement d'un capital humain hautement qualifié répondant aux exigences du secteur ».*

De sa part, Madame Nazih CHERKAOUI a salué la signature de ce partenariat stratégique, soulignant qu'il traduit l'engagement commun du Groupe TGCC et de l'OFPPT en faveur du développement du capital humain et du renforcement de l'adéquation entre la formation et les besoins du secteur du BTP et d'ajouter : *« Nous avons toujours considéré que notre première richesse ne réside pas uniquement dans les projets que nous réalisons, mais dans les femmes et les hommes qui les rendent possibles. Derrière chaque chantier livré, chaque innovation déployée et chaque réussite collective, il y a des compétences, des savoir-faire et un engagement humain que nous avons la responsabilité de développer et de transmettre. C'est pourquoi nous faisons du développement du capital humain un pilier essentiel qui accompagne notre croissance depuis plus de trente ans ».*

Grâce à cette collaboration, l'OFPPT et le groupe TGCC joindront leurs efforts pour développer conjointement de nouveaux programmes de formation adaptés aux besoins du marché du BTP. A ce titre, les deux parties envisagent de renforcer la formation des formateurs de l'OFPPT et de TGCC Academy, tout en développant la formation professionnelle par alternance dans les différents secteurs d'activité du Groupe TGCC, afin de favoriser une meilleure adéquation entre

les compétences dispensées et les besoins des entreprises. Ce partenariat prévoit également l'échange d'expertise et de bonnes pratiques dans les domaines de compétence des deux partenaires.

Dans la même dynamique, l'OFPPT mettra son savoir-faire au service du Groupe TGCC à travers l'accompagnement de ses projets de développement des compétences, notamment via la formation des tuteurs en entreprise, le partage de son expertise en ingénierie de formation ainsi que la mise à disposition d'informations relatives à son offre de formation et aux profils de ses lauréats. Cette collaboration contribuera à renforcer l'accueil et l'encadrement des stagiaires de l'Office sur les sites et chantiers du Groupe, favorisant leur immersion en milieu professionnel et leur employabilité. Par ailleurs, l'OFPPT assurera des formations qualifiantes au profit des collaborateurs du Groupe.

En retour, le Groupe TGCC mettra son expertise métier au service du dispositif de formation de l'OFPPT en contribuant à la réingénierie des programmes pédagogiques dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, ainsi qu'au renforcement des compétences des formateurs à travers l'organisation de sessions spécialisées.

Dans la même perspective, le groupe TGCC contribuera à l'équipement des établissements de l'OFPPT en matériels pédagogiques dédiés aux filières du BTP, afin d'offrir aux jeunes stagiaires des conditions d'apprentissage proches de la réalité professionnelle, favorisant l'acquisition et le développement de compétences pratiques.

Également, les stagiaires de l'OFPPT notamment ceux en formation par alternance, bénéficieront de sessions de formations techniques et de stages dédiés sous la supervision et l'encadrement des tuteurs du partenaire. Objectif : permettre aux jeunes apprenants de mieux appréhender la réalité du travail des métiers du secteur et de renforcer leur compréhension des exigences du terrain.

L'OFPPT renforce son dispositif de formation dans le BTP

A travers son réseau de 11 établissements de formation sectoriels et 4 Cités des Métiers et des Compétences (CMC) intégrant le pôle du Bâtiment et Travaux Publics, l'OFPPT propose une offre de 29 filières diplômantes, 25 qualifiantes et 2 filières en Parcours Professionnalisant.

D'ailleurs, l'OFPPT déploie au titre de cette rentrée, dans le secteur du BTP, un dispositif de formation offrant une capacité globale de 29144 places pédagogiques au niveau des différents établissements de formation professionnelle à travers le Royaume, dont 22856 places en formation diplômante, 5227 places en formation qualifiante et 1061 places dédiées aux parcours professionnalisants. Par ailleurs, les Cités des métiers et des Compétences offrent une capacité d'accueil de 792 places pédagogiques dans ce secteur, dont 672 dédiées à la formation diplômante et 120 dédiées à la formation qualifiante. Cette offre permettra de former des profils qualifiés pour répondre aux besoins croissants des métiers du BTP et d'accompagner la dynamique de croissance du secteur.